

## L'UNION FRANÇAISE DU LEVAGE CALCULE UN INDICE D'ÉVOLUTION DE COÛT DE REVIENT PAR CATÉGORIE DE GRUES MOBILES

L'UFL a confié la production d'un indice d'évolution de coût de revient par catégorie de grues mobile au cabinet NEO Engineering, qui a conduit une étude en 2021 auprès des levageurs pour évaluer la répartition en pourcentage des composantes de coût de revient.

Une recherche d'indices d'évolution des composantes de coût a ensuite été réalisée auprès de différents organismes officiels comme l'INSEE (*Institut national de la statistique et des études économiques*), la FFB (Fédération française du bâtiment), le CNR (*Comité national routier*), Le Moniteur etc...

L'évolution des indices a été basée sur celle de la moyenne annuelle, la moyenne pour chaque indice donnant lieu à une base 100.

Le même calcul de la moyenne a été réalisé pour l'année 2021. Les évolutions des différents indices officiels ont ensuite été pondérées en fonction de la proportion de chaque composante de coût propre au métier de levageur.

L'indice d'évolution de coût de revient pour l'année 2021 ainsi obtenu est de 105,54, ce qui signifie que le coût de revient du métier de levageur a augmenté de **+5,54%** en 2021 par rapport à 2020.

### Pour plus d'informations :

[https://extranet.dlr.fr/sites/extranet.dlr.fr/files/2022-05/NEO\\_Engineering\\_Proposition\\_texte\\_publication\\_indice\\_2021.pdf](https://extranet.dlr.fr/sites/extranet.dlr.fr/files/2022-05/NEO_Engineering_Proposition_texte_publication_indice_2021.pdf)

### A propos de l'**UFL**

Créée en 1972 sous le nom de SNUG, l'UFL rassemble les entreprises de levage et de manutention au niveau national et regroupe les fabricants d'équipements spéciaux. L'Union représente environ 80% du marché du levage français, soit près de 10 000 emplois et 450 entreprises, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Elle revendique une réglementation adaptée à la circulation des grues mobiles de dernière génération. Elle est membre de l'ESTA (fédération européenne pour les transports exceptionnels et les grues mobiles).

Depuis début 2016, la fédération DLR apporte son soutien logistique à l'UFL et met à profit son savoir-faire afin que l'UFL puisse concrétiser ses projets et notamment faire valoir son point de vue auprès des acteurs de son marché.

### Contacts presse

UFL-DLR : Florence Dupont - 06 89 43 24 56 - [f.dupont@dlr.fr](mailto:f.dupont@dlr.fr)